#### DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS

**Projet**:

**SERRES AGRICOLES** 

Lieu dit « Vezoux »

97118, SAINT-FRANCOIS

Maître d'Ouvrage:

Mr. KICHENASSAMY Ronald

Lieu dit «Dudebou »

97118, SAINT-FRANCOIS

### NOTICE PERMETTANT D'APPRECIER L'IMPACT VISUEL DU PROJET

## (PC 4)

### PC 971 125 17 SF114

Mr. Alain CHANE-FAT

Architecte D.P.L.G. 1, Rue Georges POMPIDOU 97470 SAINT-BENOIT Tél: 02.62.50.32.71

E-mail: alain.chane-fat@wanadoo.fr

Mr. KICHENASSAMY Ronald

Maître d'Ouvrage:

#### Janvier 2021.

# 1. NOTICE PERMETTANT D'APPRECIER L'IMPACT VISUEL DU PROJET

#### A. <u>PRESENTATION DU DOSSIER</u>:

Maître de l'Ouvrage : Mr. Kichenassamy Ronald
Architecte : Mr. Bernard BORDELAIS

<u>Situation du terrain</u>: Lieu dit « Vezoux »

97118, SAINT-FRANCOIS

Section AI nº 715

#### Objet de la demande de PC initial:

- Destination : Serres agricoles de production hydroponique de salade

- Volumétrie : Toitures en panneaux solaires

- Caractéristique : 1 pente avec panneaux photovoltaïques et bande translucide

#### PC Modificatif:

Le projet a fait l'objet d'un Permis de construire n° 971 125 17 SD114, accordé par la mairie de Saint-François le 14 août 2017, et prorogé le 12 août 2020 pour une durée d'un an. Les modifications du présent PCM sont les suivantes :

- Rehausse des serres de 1 m. L'égoût Sud sera donc à 3.14 m et l'égout Nord à 3.58 m.
- Modification de l'implantation afin d'harmoniser le site. Initialement 8 serres de 5 type différents. Avec ce PCM 8 serres identiques. La surface de plancher des serres reste inchangée.

#### B. <u>DESCRIPTION DU PAYSAGE ET</u> <u>L'ENVIRONNEMENT EXISTANT</u>:

#### **MORPHOLOGIE**

- Le terrain consacré au projet, d'une superficie de 45 486 m2 et de forme rectangulaire fait approximativement 370,00 x 126,90 m.

Le terrain borde le chemin de Vezoux et le chemin Kerdoret,

Le terrain n'est pas clôturé.

Il n'y a pas d'élément paysager.

La pente du terrain est de l'ordre de 2% vers le Sud.

- Le terrain est borné:
  - . du coté Sud-est, par le chemin de Vezoux,
  - . du coté Nord est :
    - par les parcelles AI 751, AI 444 et AI 229 qui sont libres de toute construction,
  - . du coté Sud-ouest, par les parcelles AI 645, AI 1055, AI 713 et AI 714 qui sont chacune implantées de villas
  - . du coté Nord-ouest, par le chemin Kerdoret,
- A proximité, on trouve quelques rares villas.
- La parcelle se trouve dans une zone, en périphérie d'agglomération et est destinée à l'agriculture.
- L'accès au terrain se fait directement sur le chemin de Kerdoret.

# 2. <u>DISPOSITIONS PREVUES POUR ASSURER L'INSERTION DANS LE PAYSAGE</u>

#### A. AMENAGEMENTS DU TERRAIN

- L'emprise des constructions sera décapée.

Les déblais seront évacués.

- La construction des serres implique des terrassements en déblai pour obtention des plates-formes.

### B. IMPLANTATION - ORGANISATION - COMPOSITION ET VOLUME DES CONSTRUCTIONS

- Le projet consiste à construire une serre de 7120 m2 comprenant 8 modules en R.D.C. pour le photovoltaïque.

Structure métallique.

Les pignons seront en bardage de film plastique.

Toiture en panneaux solaires à 1 pente vers le Sud avec incorporation de tôle translucide. La hauteur maximale des constructions sera de 3,58 m par rapport au sol.

- Pour respecter le caractère rural du quartier, la hauteur des constructions sera d'un R.D.C.
- Implantation:

La serre sera implantée de tel sorte que :

- . du coté Nord-est : elle est située à 5.01 m de la limite de propriété,
- . du coté Nord-ouest : elle est située à 11.50 m des serres existantes,
- . du coté Sud-est : elle est située à 11.09 m de la limite de propriété,
- . du coté Sud-ouest : elle est située à 8.55 m de la limite de propriété,

#### C. TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS, CLOTURES, VEGETATIONS ET AMENAGEMENTS SITUES EN LIMITE DE TERRAIN

#### \* Construction:

Les élévations seront en structure métallique avec bardage des pignons en film plastique. La toiture sera composée de panneaux photovoltaïques avec incorporation de tôle translucide.

- \* Clôture:
- Clôture en grillage.
- \* Végétation:
- Existante : arbres fruitiers,

#### MATERIAUX ET COULEURS DES CONSTRUCTIONS

- Les bardages des pignons en film plastique seront de couleur blanche.
- La toiture sera de couleur noire.

#### TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES, PLANTATIONS

- L'accès et les parkings seront perméables, en tout venant compacté.
- Aménagement de 4 places de parking en surface,
- Les plantations d'arbres sont existantes,

#### AMENAGEMENT DES ACCES

- Les accès routier et piéton se font à partir du chemin de Kerdoret, La longueur pour accéder aux bâtiments, depuis le chemin, est de 280,00 m environ.
- Les parkings sont situés devant les bâtiments. L'aménagement permet de manœuvrer sur la parcelle.

**BORDELAIS** Bernard